



<b>Maison de l'Artisan</b>	<b>Direction de l'Accompagnement des Acteurs</b>
	<b>Fiche de Poste</b>

<b>INTITULE DU POSTE</b>	Chargé(e) de la coordination des activités et programmes avec les Chambres d'artisanat
<b>RATTACHE AU</b>	Département Appui à la commercialisation et à l'export et stimulation de la production

### Missions du Poste

Assurer sous la supervision du Chef de Département Appui à la commercialisation et à l'export et stimulation de la production et en conformité avec les textes en vigueur les missions suivantes :

- La contribution à l'élaboration des conventions cadre avec les chambres d'artisanat.
- La préparation et le suivi des conventions spécifiques de partenariat avec les Chambres d'artisanat.
- L'accompagnement des Chambres d'artisanat dans la mise en œuvre des activités et projets prévus dans les conventions spécifiques.

### Activités principales du Poste

- Préparer et élaborer les projets de conventions de partenariat avec les Chambres d'artisanat.
- Assurer la coordination interne avec les directions et départements concernés pour valider les projets de conventions.
- Assurer un appui technique et méthodologique aux Chambres dans la mise en œuvre des activités et projets prévus par les conventions.
- Mettre en place des outils de suivi et d'évaluation des conventions (indicateurs de performance, rapports périodiques, bilans).
- Collecter, analyser et consolider les informations relatives à l'avancement des conventions.
- Assurer une communication et un échange d'informations constants entre la Maison de l'Artisan et les Chambres.
- Participer à l'évaluation de l'impact des activités des conventions sur le développement de l'artisanat au niveau régional.

### Profil requis

- Être titulaire d'un diplôme supérieur d'au moins Bac+5 (Master ou équivalent) en Entrepreneuriat ou Gestion de projet ou Management ou Relations internationales ou Commerce ou Communication ou Marketing ou Logistique international et Supply chain management ou équivalent.



## Compétences Requises

### I. Compétences techniques :

- Connaissances actualisées du cadre légal et institutionnel régissant le secteur ;
- Bonne connaissance de l'écosystème de l'Artisanat, de la chaîne de valeur, des circuits de commercialisation ;
- Bonne maîtrise des méthodes de gestion de projet (planification, suivi, évaluation) ;
- Compétence en rédaction de rapports, notes de synthèse et comptes rendus institutionnels.
- Maîtrise de l'outil informatique ;
- Maîtrise professionnelle de l'anglais, du Français et de l'Arabe.

### II. Aptitudes Comportementales :

- Aisance relationnelle et la capacité à établir des relations ;
- Aptitude d'organisation et de gestion des priorités ;
- Capacité de travailler en équipe ;
- Habilité à gérer plusieurs projets simultanément ;
- Capacité d'adaptation et gestion du stress.

